MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont:

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

Inscriptions & Renseignements

04.50.62.90.48 formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative 97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774













FORMATION & ** ?







LES DIFFÉRENTES MODALITES D'ORGANISATION D'UNE AG:

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE DÉROULEMENT D'UNE AG?

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « Les différentes modalités d'organisation d'une Assemblée Générale» dans le but de faire monter en compétence les associations dans la préparation et le déroulement de ce type de réunion.

OBJECTIFS GENERAUX

- Planifier les différentes étapes de d'organisation d'une Assemblée Générale.
- Animer l'Assemblée Générale de son association.
- Organiser une Assemblée Générale de façons différentes

PUBLIC CIBLE (



- · Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR: Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Les différentes modalités d'organisation d'une Assemblée Générale	20 septembre 2022	Annecy + Visioconférence	18h-21h

L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NIVEAU 1



Contenu de la formation :

- L'ordre du jour, convocations, émargement, quorum.
- Les différents rapports et leur approbation : moral, activités, financier.
- · L'organisation des élections.
- Les procédures de votes et les différents types de majorité.
- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale.
- Les déclarations administratives obligatoires.
- L'organisation d'une AG par visioconférence, consultation écrite ou par voie de correspondance

Préreguis :

RMATI

Connaitre les statuts de son association.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès:

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs:

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers: 5 euros.
- · Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, expérimentation d'outils, méthodologie, conception de documents de convocation, de pouvoirs...

Accompagnement individuel sur demande :

Check des documents, revue générale de l'organisation choisie.

Evaluation:

Questionnaire.